Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 137 (2011)
Heft: 22: Projet Poya

Vorwort: Emblématique d'une époque?
Autor: Perret, Jacques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Emblématique
d'une époque ?

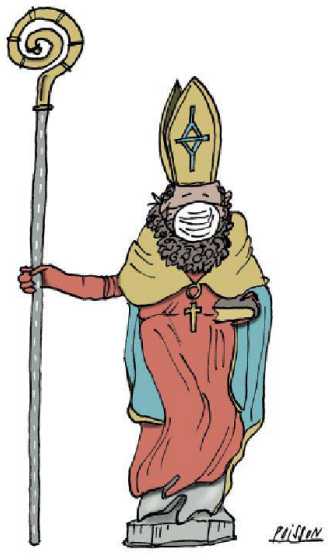

Le projet Poya offre une palette variée du champ d'action de l'ingénieur civil et souligne la place de ce dernier dans le développement d'une société moderne. Tout d'abord, en ayant pour objectif de délester le quartier historique de la Cathédrale de son important trafic actuel, il traite de la mobilité, une problématique dans laquelle l'ingénierie tient un rôle capital. Ensuite, en plus du splendide pont haubané qui marquera définitivement le paysage de l'agglomération fribourgeoise et viendra s'ajouter à la prestigieuse liste des ponts qui entourent la ville[1], les travaux comprennent aussi un tunnel, une tranchée couverte (dont le tracé passe sous une voie CFF en service), un giratoire souterrain, ainsi que le réaménagement et l'adaptation d'infrastructures routières existantes. Des réalisations pour lesquelles, à l'instar de ce que montrent les articles du présent dossier, la créativité de l'ingénieur est essentielle.

Cependant, le projet montre aussi indirectement la complexité fascinante, mais souvent désarmante de notre époque. En effet, en touchant aux questions de mobilité, il illustre les énormes difficultés auxquelles la société moderne est confrontée lorsqu'elle cherche à concilier des contradictions fondamentales : dans le cas présent, savoir comment garantir l'accroissement de la mobilité – jugée incontournable par une majorité d'entre nous – sans en subir les conséquences négatives. Et, comme c'est souvent le cas, la solution mise en place privilégie surtout le traitement des effets, nous accordant l'économie d'une véritable interrogation sur des causes dont la suppression impliquerait des changements probablement moins confortables que le simple emprunt d'un nouvel itinéraire routier.

Autre aspect peut-être plus troublant du projet : la durée totale qu'aura nécessité sa concrétisation. Quand on sait que le délai accordé aux mandataires et aux entrepreneurs pour la réalisation des chantiers ne cesse de se réduire, on constate que, de nos jours, c'est surtout au niveau des prises de décision et des démarches administratives que les projets ambitieux, même urgents, sont les plus pénalisés.

Une situation qui laisse sans doute songeurs les Saints de la Cathédrale St-Nicolas, dont les visages, sculptés dans des pierres rongées par la pollution automobile, s'effacent paisiblement.

Jacques Perret

[1] Voir *TRACÉS* n°5/2002 du 6 mars 2002